



## DESHERBEUR THERMIQUE MARAICHAGE

Il permet de brûler les fanes de pommes de terre, carottes, muguet épinards, salades...

Il évite le développement des maladies, champignons et insectes indésirables.

### DESCRIPTIF

CODE ARTICLE : CH00410

Le DESHERBEUR THERMIQUE MARAICHAGE que nous vous proposons a été conçu pour un résultat optimum, rapide, associé à une grande fiabilité.

Les composants et matériaux retenus ont été sélectionnés pour un usage intensif dans des conditions sévères. Il est alimenté par une génératrice 220 volts avec la pression d'huile du tracteur.

Le fonctionnement très simple ne nécessite pas d'intervention du conducteur une fois la mise en marche réalisée. La ventilation est toujours sous tension, même après la fin du travail pour faciliter le refroidissement du foyer. Un boîtier basse tension permet de commander et contrôler toutes les fonctions du poste de conduite.

Le DESHERBEUR THERMIQUE MARAICHAGE mis au point, présente les avantages suivants face aux techniques que l'on peut lui opposer :

- Utilisable par tous les temps (ne gel pas comparé au gaz)
- Vitesse d'avancement de 3 à 5 km/h selon les conditions météo et l'utilisation ou non d'un broyeur avant
- La chaleur du foyer évite le développement des maladies, champignons et insectes indésirables.
- L'arrêt végétatif est obtenu en un seul passage pour la majeure partie des variétés de plants au moment optimum d'intervention.
- Utilisation de fuel, présent dans toutes les exploitations et offrant une grande liberté d'approvisionnement. Sans trace de résidus de combustion mesurables (expertise de l'IEEB)
- Une grande souplesse d'emploi
- Le desherbeur 3 ou 4 brûleurs est utilisé pour le brûlage des fanes de pomme de terre, carottes, muguet, épinards, salades...

### DONNEES TECHNIQUES

Equipée d'une génératrice embarquée, entraînée par circuit hydraulique	Consommation	25 L/h
3 ou 4 brûleurs	Vitesse d'avancement	3 à 5 km/h
1 armoire électrique	Autonomie	15 H
Réservoir fioul		300 L

Ce document n'est pas contractuel, le constructeur se réserve le droit d'apporter toutes modifications